

1320



République du Sénégal

MINISTERE DE L'ECONOMIE

ET DES FINANCES

MISE EN ŒUVRE DU DSRP
REVUE ANNUELLE CONJOINTE 2009

Projet de Termes de Référence
des groupes de travail par axe stratégique

1. Contexte

Le gouvernement du Sénégal met en œuvre, depuis 2003, un Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) réactualisé en 2005 pour couvrir la période 2006-2010. La Stratégie de croissance accélérée et de réduction de la pauvreté (SCRP) constitue le cadre de référence en matière de politique économique et social conformément aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

La mise en place d'un système de suivi-évaluation participatif est essentielle pour juger de la progression réalisée vers les objectifs visés et les résultats à atteindre.

Le système de suivi permettra de renforcer l'articulation entre le DSRP et les différents instruments de gestion de l'économie (politiques sectorielles, budget, CDMT/CDSMT, etc.) pour une plus grande efficacité de la mise en œuvre du DSRP-II, une revue annuelle a été instituée depuis 2008 conformément aux engagements du gouvernement.

Sous ce rapport, une feuille de route a été élaborée et validée pour la mise en œuvre du processus devant aboutir à cette revue annuelle.

En effet, quatre groupes de travail dont chacun est articulé autour d'un des axes stratégiques du DSRP-II ont été mis en place à savoir : (i) la création de richesses, (ii) l'accélération de la promotion de l'accès aux services sociaux de base, (iii) la protection sociale et prévention et gestion des risques et catastrophes et (iv) la bonne gouvernance et le développement décentralisé et participatif.

2. Objectifs et activités des groupes

Il est visé comme objectifs l'analyse par secteur des résultats sur la base de la matrice des mesures et la liste restreinte des indicateurs du DSRP_2, de faire le point sur la mobilisation et l'exécution des ressources et l'analyser des contraintes.

En vue de répondre aux attentes de la revue du DSRP_2, chaque groupe devra entreprendre les activités suivantes :

- veiller au renseignement de la liste des indicateurs dominants concernés, et particulièrement de la liste restreinte actualisée des indicateurs du DSRP_2 ;
- valider le rapport de suivi de l'axe stratégique concerné, préparé par le consultant mis à sa disposition ;
- formuler des recommandations pour améliorer la mise en œuvre et le suivi de l'axe stratégique du DSRP_2.

Toutes ces activités seront menées dans l'optique de la production d'un rapport annuel qui rend compte des progrès réalisés et des mesures correctives à apporter au fur et à mesure de l'avancement de la mise en œuvre du DSRP-2.

3. Fonctionnement des groupes de travail

Les groupes de travail sont structurés autour d'un bureau composé d'un président et d'un vice-président. Chaque groupe sera appuyé par des rapporteurs choisis par le bureau du groupe. L'animation et le fonctionnement du groupe reposent sur le bureau qui doit veiller à la tenue régulière des réunions et ateliers, à l'exécution des tâches attendues du groupe, aux échanges et partage d'informations au sein du groupe et entre les groupes et à la participation effective de tous les membres.

Le bureau assure aussi la coordination entre le groupe et la Cellule de Suivi du Programme de Lutte contre la Pauvreté (CSPLP/MEF) qui anime et coordonne l'ensemble du processus.

Les groupes s'appuieront, au besoin, sur des sous groupes-sectoriels, qui sont des cadres de concertation multi-acteurs, dont le mandat est de faire le bilan de la mise en œuvre de la politique sectorielle et donner des informations sur l'évolution des indicateurs.

4. Méthodologie de suivi

La méthodologie adoptée est basée sur la préparation et la production d'un rapport élaboré par la CSPLP avec l'appui de consultants, qui sera examiné et validé par le groupe.

Par ailleurs, des réunions périodiques des groupes de travail permettront d'échanger sur le rapport et de le compléter en conséquence.

5. Résultats attendus pour la revue 2009

Les résultats attendus du groupe pour la revue 2009 sont les suivants :

- la validation du rapport du groupe à finaliser au plus tard le 31 mars 2009 ;
- la validation du rapport provisoire;
- la formulation de recommandations à partager lors de la Journée de revue



République du Sénégal

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

MISE EN ŒUVRE DU DSRP
REVUE ANNUELLE CONJOINTE 2009

FEUILLE DE ROUTE

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	2
I-BILAN DE LA REVUE 2008.....	2
1.1. Leçons tirées de la revue 2008	2
1.2. Principales difficultés rencontrées	4
II- OBJECTIFS ET METHODOLOGIE POUR LA REVUE 2009.....	6
2.1. Objectifs poursuivis.....	6
2.2. Démarche générale.....	6
2.2. Contributions attendues.....	6
2.3. Activités du Processus.....	8
2.4- Composition des groupes de travail.....	9
III- CALENDRIER DE TRAVAIL POUR LA REVUE 2009	11
ANNEXE.....	13

INTRODUCTION

Le gouvernement du Sénégal met en œuvre, depuis 2003, son Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) réactualisé en 2006 pour couvrir la période 2006-2010 (DSRP2). Ce nouveau document, cadre de référence en matière de politique économique et sociale pour la croissance et la réduction de la pauvreté (SCRP) conformément aux Objectifs du Millénaire pour le Développement, est évalué sur la base de revues tenues annuellement par rapport à la mise en œuvre de l'année précédente.

Pour assurer un bon suivi de la mise en œuvre du DSRP_2, il a été mis en place, un cadre institutionnel souple et participatif sur la base de principes partagés de transparence et de célérité en responsabilisant les acteurs impliqués dans la conduite du processus de mise en œuvre et de suivi.

Le suivi de la stratégie est confié à la Cellule du Programme de Lutte Contre la Pauvreté (CSPLP/MEF) qui assure les fonctions de secrétariat de l'organe de pilotage au niveau central. Elle assure la coordination technique et pratique de la mise en œuvre du DSRP_2 au niveau national et anime le partenariat et gère le réseau d'informations.

I-BILAN DE LA REVUE 2008

1.1. Leçons tirées de la revue 2008

En juillet 2008, le Sénégal a tenu sa première revue annuelle conjointe de mise en œuvre du DSRP couvrant l'année 2007. Cette revue s'est déroulée de manière participative avec la mise en place des groupes de travail autour des quatre axes stratégiques du DSRP-II à savoir : (i) la création de richesses, (ii) l'accélération de la promotion de l'accès aux services sociaux de base, (iii) la protection sociale et prévention et gestion des risques et catastrophes et (iv) la gouvernance et développement décentralisé et participatif.

Les résultats, les principales recommandations et les leçons tirées du processus de 2008, devront guider les groupes de travail en 2009, en vue de préparer la prochaine édition de la revue conjointe.

Au titre du bilan provisoire de la revue 2008, il a été noté des points positifs qui seront davantage renforcés pour améliorer significativement le processus de cette année. Il s'agit notamment de :

- **La large participation des acteurs**

Le dispositif mis en place a permis à tous les acteurs de participer aux différentes étapes du processus. La revue a été une occasion, pour eux tous, de trouver une tribune de discussions et de recommandations en faveur d'une bonne mise en œuvre du DSRP de seconde génération.

- **Une bonne coordination des activités**

La Coordination des activités du processus a été assurée par la CSPLP/MEF. Un comité ad hoc a été mis en place pour faciliter le partage et l'appropriation de la démarche la coordination des activités retenues dans la feuille de route. Cet organe a pu appuyer la Cellule de Suivi dans le pilotage du processus de revue. Toutes les propositions de la Cellule ont pu faire l'objet de discussion et de validation avant la tenue des rencontres élargies. Des réunions présidées par la Cellule, très fructueuses du reste, ont permis de garantir une bonne coordination de toutes les activités du processus de revue.

- **Le respect des étapes du processus**

Un des points forts du processus est la rigueur avec laquelle il fallait travailler pour arriver à la revue. Vu les délais qui étaient impartis, il n'était pas évident de tenir compte l'ensemble des étapes. La fréquence des réunions du comité aidant, toutes les étapes ont été réalisées, grâce à une attitude proactive de la CSPLP/MEF.

- **Des résultats consensuels**

Tous les acteurs ont pu s'accorder sur la qualité du processus de la revue, malgré les délais très courts. Les résultats consensuels sont la bonne appréciation du processus, le rapport de synthèse, et la mise en œuvre du dispositif de suivi.

- **La participation des régions**

Malgré les difficultés liées à la mobilisation des moyens pour la prise en compte des régions dans le processus, un effort substantiel a été fait pour intégrer leur participation. L'initiative du cadre de partenariat pour la mise en place d'un panier commun a été bien partagée par tous les acteurs intervenant dans le processus, et elle a été un atout de taille. Des méthodes rapides ont été mises en branle avec l'appui des partenaires pour une consultation exhaustive des régions.

- **Le lien avec le budget**

Les résultats de la revue ont été utilisés dans la préparation du budget, même si les deux processus ont chevauché. Les recommandations issues de la revue ont quelque part influencé le processus budgétaire. Avec la revue, les sectoriels et les Services techniques du Ministère de l'Economie et des Finances ont mis le focus sur la nécessité de respecter les engagements budgétaires et l'alignement.

1.2. Principales difficultés rencontrées

Malgré les efforts fournis par les parties prenantes (PTF et gouvernement, société civile, secteur privé et acteurs régionaux), le processus de la première revue a connu des difficultés liées à plusieurs facteurs, qu'il convient de corriger dans le sens d'améliorer la qualité des résultats pour cette année. Entre autres difficultés et contraintes, il a été noté :

- **L'insuffisance des délais de réaction des acteurs impliqués**

L'une des plus grandes difficultés est liée aux délais qui étaient très courts pour des résultats très importants à atteindre. Ceci a posé quelques problèmes au processus, tant au niveau de la participation qu'au niveau de la collecte des données. Autant pour les acteurs que pour les sectoriels, le temps imparti pour fournir des observations pertinentes et documentées était assez faible, et cela a significativement pesé sur l'utilisation des ressources intellectuelles et physiques. Pour cette deuxième édition prévue en 2009, des dispositions utiles sont en train d'être prises dans ce cadre.

- **L'insuffisance des discussions sectorielles**

Compte tenu de la nouveauté de la démarche, beaucoup de sectoriels n'ont pas pu s'adapter rapidement pour échanger suffisamment au niveau de leur secteur. Les revues sectorielles ne sont pas faciles à faire dans leur format actuel, et cela oblige le processus de se contenter uniquement aux contributions sectorielles souvent coordonnées par un groupe restreint animé par un consultant. La faible appropriation au niveau sectoriel est aussi un élément à souligner. Pour atténuer les risques liés à cette insuffisance, des dispositions ont été prises dans le sens d'activer les revues sectorielles qui doivent se tenir avant la revue du DSRP.

• **L'insuffisance de données statistiques**

Le manque de données a pesé lourdement sur la qualité des analyses. Au niveau des secteurs, les dispositifs statistiques n'ont pas permis de recouvrer toutes les données nécessaires à l'analyse des résultats annuels. Au-delà de l'éducation et de la santé, les informations fournies par les secteurs concernant les réalisations pour l'année 2007 étaient faiblement documentées. Pour la plupart, cela était lié à :

- la faible mise à disposition des données budgétaires : certains sectoriels avaient compris très tardivement les types d'informations qu'ils devaient mettre à la disposition des consultants pour la rédaction du rapport de groupe. Egalement, les données issues du SIGFIP ont été mobilisées avec beaucoup de retard. Par conséquent, il convient de corriger les retards notés dans la transmission des documents par les services compétents du MEF et des Ministères techniques.
- La faiblesse de l'analyse des résultats : les ministères techniques (points focaux DSRP) devraient jouer leur partition en fournissant leur analyse de la situation des secteurs les concernant. Cette faiblesse qui a été relevée, devrait être compensée par la promotion des revues sectorielles.

• **Les retards d'exécution de certaines activités**

Les retards étaient inévitables dans l'exécution des activités pour lesquelles il fallait mobiliser des ressources et recruter des consultants. Ces moyens n'étaient pas mobilisés au moment de leur définition. Dès fois, les procédures à utiliser n'étaient pas bien étudiées et leur non prise en compte dans le processus a eu des répercussions sur le calendrier de réalisation des activités de la revue. Aussi, ces retards sont-ils liés à la mise à disposition tardive des consultants qui devraient être recrutés aux fins d'appuis aux groupes de travail et à l'élaboration des documents de synthèse. Ces difficultés sont imputables aux procédures de mobilisation et d'exécution des ressources des partenaires qui appuient la revue. Ils sont moins visibles au niveau des régions avec la démarche qui y était utilisée. Enfin, le manque de moyens des groupes de travail sectoriels, n'a-t-il pas facilité le respect strict des normes d'exécution des activités au sein de ces groupes. Malgré cela, la qualité des rapports a pu être garantie au prix d'énormes efforts.

II- OBJECTIFS ET METHODOLOGIE POUR LA REVUE 2009

2.1. Objectifs poursuivis

La revue qui s'annonce, devrait tenir compte des principales recommandations issues de la précédente en vue d'améliorer l'évaluation des activités de 2008. Le processus sera maintenu avec la participation de tous les acteurs pour partager les résultats des rapports sectoriels et régionaux, et des différents instruments de mise en œuvre du DSRP. Au terme du processus, il est visé comme objectif de produire rapport de revue du DSRP, qui fait le point sur les activités de 2008.

De manière spécifique, chaque groupe est chargé d'examiner les rapports sectoriels sur l'évolution des indicateurs, sur la mise en œuvre des mesures prioritaires et l'exécution des projets et programmes ;

Au niveau régional, les cellules régionales de suivi mettent en place des processus spécifiques de production de leurs rapports respectifs.

La cellule en charge du DSRP au MEF assure l'animation et la coordination de toutes ces activités et la préparation de la revue annuelle du DSRP.

2.2. Démarche générale

La méthodologie retenue alterne les études spécifiques, avec l'appui de consultants, les travaux de groupes restreints et les ateliers de partages et de validation.

Le plan de travail ci-après décrit dans le détail, la démarche qui sera mise en œuvre en 2009. Comme en 2008, le calendrier proposé prend en compte les contraintes du calendrier républicain concernant le processus budgétaire.

2.2. Contributions attendues

Au-delà de toutes les activités menées dans les groupes de travail, quelques interventions sont ciblées avec précision pour les différents ministères et services techniques.

Pour le ministère de l'économie et des finances, les services compétents seront associés aux travaux de groupes. Cependant, un certain nombre de contribution est attendu de :

La DCEF : pour les dotations budgétaires allouées aux actions prioritaires du DSRP pour l'année 2008.

La DDI : Pour l'exécution financière des différents projets et programmes mis en œuvre en 2008, que cela relève du BCI ou non.

Le Direction du Budget : elle aura à donner à temps les niveaux d'exécution activité par activité. Ces données peuvent provenir du SIGFIP pour alimenter l'ensemble des besoins en information des différents groupes de travail et de la Cellule.

Aussitôt après le démarrage du processus, ces informations doivent être disponibles pour permettre aux membres du groupe de vérifier et de mettre en cohérence, les résultats à atteindre.

La DPEE : pour l'évaluation du cadrage macroéconomique, sur la base d'une comparaison entre les résultats et les objectifs à atteindre pour l'année 2008. Cette contribution qui alimente le groupe « création de richesses » devrait être disponible dès le démarrage des travaux dudit groupe.

L'ANSD : l'intervention de cette structure est transversale à tout point de vue. Cela devrait motiver la présence des experts de cette structure dans tous les groupes. En plus de cette transversalité à respecter, l'ANSD aura en charge la réalisation de l'Enquête village au plus tard en fin mars 2009, et dont les ressources sont rendues disponibles par les partenaires techniques et financiers.

Les Ministères Techniques : En plus du fait qu'il sont représentés dans les groupes, tous les ministères qui ont programmé une revue sectorielle doivent la tenir avant l'atelier de synthèse des groupes de travail pour permettre une mise en cohérence des résultats de revue.

La CSPLP/MEF : En tant que structure chargée des fonctions de coordination et d'....., la Cellule travaillera à assurer la bonne exécution des différentes activités du processus. A ce titre, elle veillera à la coordination des interventions des structures devant contribuer à la revue et devra préparer et produire les rapports de suivi pour chaque axe stratégique avec l'appui de ses experts et consultants. Ces rapports vont alimenter les discussions au sein des groupes.

2.3. Activités du Processus

Pour favoriser la prise en compte des recommandations issues de la revue, il a été proposé de rendre disponible le rapport de synthèse avant la fin du mois de juin 2009. A cet égard, l'ensemble de la démarche intégrant toutes les contributions sectorielles doit s'inscrire dans ces délais.

Les principales activités à mener peuvent être regroupées essentiellement autour des réunions, ateliers, séminaires et études à réaliser. Il conviendra de réaliser dans les délais impartis, les différentes étapes suivantes :

☞ Lancement du processus

Les activités de la revue démarreront avec la réunion de lancement, sous la présidence du Premier Ministre. Au cours de cette rencontre, les différentes étapes seront discutées et validées. Cette rencontre sera l'occasion de partager cette feuille de route et de s'accorder sur le calendrier du processus et les termes de références des groupes de travail.

☞ Travaux de groupes

Après le lancement, les groupes de travail sont chargés d'effectuer les activités qui leur sont dévolues sous la responsabilité de leur président. Ces travaux auront un aspect de discussion, d'échange et de validation. Les membres des ministères techniques feront des contributions aux rapports qui leur seront soumis et valideront les informations.

☞ Ateliers des groupes de travail

Les groupes de travail fixent de manière indépendante la tenue de leur réunion et atelier de suivi de leur axe. Tous les acteurs y sont représentés (services étatiques, société civile, secteur privé, collectivités locales et partenaires techniques et financiers). Cet atelier sera l'occasion de faire des observations sur le rapport de synthèse du groupe.

☞ Ateliers de synthèse des rapports de suivi des groupes de travail

Chaque groupe devra tenir un atelier au terme de son processus interne. Cet atelier sera organisé pour discuter des résultats et des rapports de suivi. Parallèlement, les rapports des régions seront élaborés et synthétisés pour faire l'objet d'un seul et unique rapport.

2.3. Activités du Processus

Pour favoriser la prise en compte des recommandations issues de la revue, il a été proposé de rendre disponible le rapport de synthèse avant la fin du mois de juin 2009. A cet égard, l'ensemble de la démarche intégrant toutes les contributions sectorielles doit s'inscrire dans ces délais.

Les principales activités à mener peuvent être regroupées essentiellement autour des réunions, ateliers, séminaires et études à réaliser. Il conviendra de réaliser dans les délais impartis, les différentes étapes suivantes :

☞ Lancement du processus

Les activités de la revue démarreront avec la réunion de lancement, sous la présidence du Premier Ministre. Au cours de cette rencontre, les différentes étapes seront discutées et validées. Cette rencontre sera l'occasion de partager cette feuille de route et de s'accorder sur le calendrier du processus et les termes de références des groupes de travail.

☞ Travaux de groupes

Après le lancement, les groupes de travail sont chargés d'effectuer les activités qui leur sont dévolues sous la responsabilité de leur président. Ces travaux auront un aspect de discussion, d'échange et de validation. Les membres des ministères techniques feront des contributions aux rapports qui leur seront soumis et valideront les informations.

☞ Ateliers des groupes de travail

Les groupes de travail fixent de manière indépendante la tenue de leur réunion et atelier de suivi de leur axe. Tous les acteurs y sont représentés (services étatiques, société civile, secteur privé, collectivités locales et partenaires techniques et financiers). Cet atelier sera l'occasion de faire des observations sur le rapport de synthèse du groupe.

☞ Ateliers de synthèse des rapports de suivi des groupes de travail

Chaque groupe devra tenir un atelier au terme de son processus interne. Cet atelier sera organisé pour discuter des résultats et des rapports de suivi. Parallèlement, les rapports des régions seront élaborés et synthétisés pour faire l'objet d'un seul et unique rapport.

☞ Synthèse des rapports des groupes

Une fois les rapports de groupe déposés, la Cellule fera la synthèse de tous les rapports de groupe et de région, afin de proposer une première version à discuter.

☞ Atelier de revue technique des commissions

La première version du rapport de synthèse fera l'objet de discussion au sein des commissions d'acteurs (services étatiques, société civile, secteur privé, collectivités locales et partenaires techniques et financiers), pour bénéficier d'observations transversales qui prennent en compte les priorités des différents groupes dans tous les axes du DSRP.

☞ Atelier de validation technique du rapport de synthèse

A la suite des rencontres des commissions d'acteurs, une seconde version du rapport de synthèse sera produite, intégrant l'essentiel des observations formulées. La revue technique sera l'occasion d'harmoniser les différents points de vue entre acteurs, afin d'arriver à une version techniquement validée.

☞ Atelier de validation politique du rapport de synthèse

La validation politique du rapport de synthèse est essentielle dans le processus, car elle constitue le moment de formulation de recommandations issues de la revue. Ces dites recommandations devront intégrer sans commune mesure le processus budgétaire et faire l'objet d'un plan de suivi trimestriel.

2.4- Composition des groupes de travail

Les groupes de travail mis en place, depuis le lancement de la première revue, le 15 février 2008, vont continuer le suivi de la mise en œuvre des actions et mesures prioritaires, conformément aux orientations de l'axe stratégique concerné.

chaque groupe est composé de membres de Comités ministériels de suivi, des représentants des commissions de la société civile, du secteur privé, des collectivités locales et des partenaires techniques et financiers, des centres de recherche, des représentants des programmes et agences concernés. Il est dirigé par un président et un vice président qui assurent le leadership et la pleine responsabilité du respect des termes de référence établis à cet effet.

En plus de ces groupes de travail et des cellules régionales de suivi, il sera mis en place un Comité technique consultatif, coordonné par la Cellule et constitué d'experts, des présidents des groupes de travail et des Partenaires Techniques Financiers. Ces derniers seront saisis pour désigner leurs représentants au sein de ce comité et désigneront également un ou des bailleurs « tête de file » pour chaque axe stratégique (Groupe de travail).

Les modalités pratiques de fonctionnement et les termes de références spécifiques seront définis en annexe de cette feuille de route qui sera validée au cours de l'atelier de lancement et de programmation, de même que le calendrier de travail.

III- CALENDRIER DE TRAVAIL POUR LA REVUE 2009

Dates et Périodes	Activités	Démarche méthodologique	Responsable	Observations/tâches
décembre 2008	Préparation du processus de la revue	Réunion technique	CSPLP	Discussions sur les éléments de bilan de la revue passée
décembre 2008	Préparation du processus de la revue	Réunion technique élargie aux présidents de groupes	CSPLP	Validation de la feuille de route et du calendrier
décembre 2008	Validation des Tdr des groupes de travail	Mailing	CSPLP	Mise à jour des tdr anciens à partir du bilan de la revue passée
-14 janvier 2009	Validation de la liste restreinte des indicateurs des 4 axes stratégiques du DSRP	Réunions techniques	CSPLP	
février 2009	- Lancement de la revue annuelle de 2009 - Validation politique des indicateurs	Réunion trimestrielles avec le PM	CSPLP	Lancement des travaux de la revue 2009
-09 février 2009	Préparation des tdr des consultants devant appuyer les travaux de groupes	Réunions	Comité technique CSPLP/ Pdts de Groupe	
-13 février 2009	Réunions de démarrage des groupes	Réunions	Présidents de groupes et CSPLP	Préparation à faire par chaque secrétaire de groupe
février 2009	Mise à disposition des consultants pour les groupes	DRP	CSPLP/ Pdts de Groupe	
février - mars 2009	Suivi des travaux de groupe	Réunions, atelier et retraite	Pdts de Groupe/ CSPLP	
mars 2009	Mise à disposition du cadrage macro économique	Réunion	DPEE, CSPLP	Restitution avec le comité technique

Dates et Périodes	Activités	Démarche méthodologique	Responsable	Observations/taches
5 - 27 mars 2009	Synthèse contributions des régions à la revue	Ateliers avec les régionaux	CSPLP, Comité technique, et Pdt commission CL	
1 Mars 2009	Validation des rapports de groupe	Atelier de validation	Pdts de Groupe/ CSPLP	
1/03-10/04 2009	Finalisation du rapport de synthèse version 1	Fusion des rapports de groupe suivant une trame partagée	CSPLP	
5 avril 2009	Validation des données statistiques par l'ANSD	Réunion	ANSD, CSPLP	
10-27 avril 2009	Réunions des Commissions d'acteurs	Ateliers	CSPLP et Pdts de Commission	Cinq ateliers à organiser par la CSPLP en collaboration avec les Présidents de commission
25-30 avril 2009 ¹	Finalisation du rapport de synthèse version 2	Intégration des observations	CSPLP et Consultants de groupe	
5-20 mai 2009	Atelier technique de validation du rapport de synthèse version 2	Atelier de validation technique	CSPLP	
juin 2009	Validation politique de la revue annuelle 2008 du DSRP	Atelier de validation politique	CSPLP	

¹ Toutes les revues sectorielles devraient être disponibles avant la fin du moi d'avril